

Catégorie hiérarchique :	Encadrement supérieur
Intitulé du poste :	Directeur adjoint de la Direction de la police et du permis de chasser (H/F)
Référence du poste :	DPPC-DIRADJ-F
Affectation :	Direction générale déléguée police, connaissance et expertise Direction de la police et du permis de chasser
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité de la Directrice de la police et du permis de chasser
Résidence administrative :	Vincennes (94) ou Dry (45) ou Auffargis (78)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none"> - un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ; - en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle)
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant : <ul style="list-style-type: none"> - CV + LM ; - pour les fonctionnaires uniquement : dernier arrêté de situation administrative ; - pour les non titulaires : diplôme le plus élevé.
Date limite de dépôt de candidature :	19 novembre 2021

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façade maritime, parcs naturels marins, etc.).

Au sein de la direction générale délégué « police, expertise, connaissance » (qui comporte également la direction de la recherche et de l'appui scientifique et la direction du suivi et de l'évaluation des données), la direction de la police et du permis de chasser est composée d'une directrice et d'un directeur adjoint, de quatre services nationaux (« prévention, appui, prospective », « stratégie, surveillance, contrôle », « opérations et soutien », « police judiciaire et renseignement »), d'une unité (« permis de chasser ») et de trois conseillers techniques (« police sanitaire », « usages et ruralité » et pêche maritime). Elle regroupe 115 agents aux profils variés, dont 80 inspecteurs de l'environnement au sein des brigades mobiles d'intervention (en charge des renforts nationaux), des inspecteurs du permis de chasser et du service PJR. Les agents sont répartis sur plusieurs sites (principalement à Auffargis et Vincennes mais également Montpellier, Toulouse, Orléans, etc.).

La DPPC est à la fois une direction centrale et une direction opérationnelle de terrain. Elle doit donc, d'une part, assurer au niveau national un rôle de conception, de pilotage, d'animation, d'appui aux services territoriaux, ainsi que d'évaluation de l'activité de police, qu'elle soit administrative ou judiciaire. Elle doit d'autre part assurer des missions opérationnelles en renfort des services territoriaux ou en pilotage direct lorsque les enjeux, la nécessité de coordination ou de réactivité l'exigent, ainsi que l'examen du permis de chasser et la délivrance du titre.

Description du poste :

Mission :

Encadrant de direction de l'OFB, le Directeur adjoint participe au processus de décision et à la définition des orientations stratégiques de la Direction de la police et du permis de chasser. Dans son périmètre de responsabilité, il dirige les services de la direction et par délégation régule, contrôle et évalue les plans d'actions portés par les services territoriaux de l'OFB en métropole et en Outre-mer. Il représente et valorise l'établissement auprès des partenaires et services de l'État dans les domaines de la police de l'environnement (eau, nature, mer) pour la préservation de la biodiversité et de la police sanitaire appliquée à la faune sauvage.

Activités principales :

Piloter l'activité police de l'établissement en lien avec la directrice de la DPPC :

- Participer à l'élaboration des orientations stratégiques de l'établissement en matière de police et de chasse dans le cadre de la gouvernance de l'OFB ;
- Collaborer à la conception de plans d'actions qui déclinent les orientations stratégiques (ex : stratégie des aires protégées, stratégie pour la mer...) dans le domaine de compétence de la direction ;
- Piloter les services de la direction dans l'élaboration des notes de service et instructions en matière de police ;
- Coordonner la définition des instruments de pilotage et d'évaluation permanente de l'activité de police en s'appuyant sur le dialogue de gestion police entre la DPPC et les directions régionales ;
- Coordonner la communication de l'établissement en matière de police

Manager les services de la direction :

- Seconder la Directrice de la DPPC, la remplacer ou assurer son intérim ;
- Piloter la programmation des ressources financières de la direction ;
- Superviser la préparation des marchés et conventions de partenariats en lien avec les Chefs de service et Conseillers techniques de la DPPC et veiller à l'interface avec la Cheffe du Pôle Juridique, Administratif et Financier ;
- Suivre les chantiers structurels de la DPPC, assurer en mode projet le suivi de certains dossiers importants ;
- Organiser et encadrer avec le coordinateur national la démarche qualité police de l'établissement (révision des domaines eau et nature, extension au domaine marin en lien avec la démarche qualité police du ministère de l'environnement, domaine police sanitaire)

Participer aux relations avec les tutelles de l'OFB et les partenaires :

- Avec les ministères de tutelle :
 - MTES et l'ensemble des directions concernées (DEB, DAM, etc.)
 - MAA et, en particulier, la DGAL pour ce qui concerne la police sanitaire
- Avec les autres ministères :
 - Intérieur (DGGN, DGPN, DLPAJ, SCA, STSI², OCLAESP, etc.)

- Chancellerie (DACG notamment);
 - Finances (Douanes notamment)
- Avec les autres partenaires (FNC, ONG, etc.).

Piloter la formation interne et externe en matière de police :

- Expression des besoins internes (inspecteurs de l'environnement, encadrants, producteurs d'avis techniques, etc.) et externes (différentes partenaires);
- Mise en place et validation des contenus pédagogiques et animation du réseau des formateurs dans le domaine de la police et du permis de chasser.

Contribuer à des actions transversales :

- Participer au CODIR de la Direction générale déléguée police, connaissance et expertise et veiller à la transversalité entre les missions de police et de connaissance;
- Participer aux instances de gouvernance et de pilotage général de certains domaines (démarche qualité, formation, gestion des corps techniques de l'environnement...)

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance de l'administration, en particulier dans le domaine de l'environnement;
- Connaissance de la police administrative et de la police judiciaire dans le domaine de l'environnement;
- Connaissances juridiques en droit de l'environnement;
- Connaissance des enjeux de la biodiversité;
- Connaissance des enjeux de la police sanitaire animale;
- Connaissance de la ruralité

Savoir-faire opérationnel :

- Manager une équipe et gérer des conflits;
- Définir des objectifs et piloter l'activité;
- Conduire un projet;
- Conduire un changement;
- Animer des réseaux de travail;
- Créer et entretenir des partenariats;
- Conduire des réunions;
- Faire preuve de déontologie (respect du secret de la procédure en police judiciaire)
- Savoir analyser et synthétiser;
- Rédiger de manière claire et intelligible

Savoir-être professionnel :

- Capacité de dialogue et d'écoute;
- Faire preuve de pédagogie;
- Sens de l'initiative et de l'anticipation;
- Rigueur d'organisation et de travail;
- Curiosité et ouverture d'esprit;
- Clarté de l'expression orale

PROFIL RECHERCHE

- Fonctionnaire de catégorie A+ de profil ingénieur (IDTPE – IDAE – ICPEF);
- Titulaire d'un diplôme (Bac + 5 ou équivalent) de préférence dans le domaine des sciences de l'environnement ou des sciences biologiques;
- Avoir occupé des fonctions d'encadrement supérieur comparables au sein de la fonction publique;
- Expérience confirmée dans le domaine de la police de l'environnement;
- Pratique de la police administrative et de la police judiciaire;
- Expérience en management d'équipe ou de projets;
- Une expérience d'encadrement au sein d'un service territorial de l'OFB serait un plus